

Article 1 : Organisation

Hautes Terres Communauté organise, via les Maisons France Services (sites Murat, Neussargues, Allanche et Massiac), du 1^{er} au 31 juillet 2024, un jeu-concours gratuit à l'occasion de l'étape du Tour de France et son arrivée au Lioran. Le thème étant le suivant : « Le Vélo sous toutes ses formes ».

Article 2 : Conditions de participation et validité de la participation

2.1 – Conditions de participation

Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique majeure et domiciliée sur Hautes Terres Communauté. Pour participer il dépose une photo personnelle de taille maximum 15x20 cm imprimée sur papier simple ou papier-photo (pas de cadre) avec au moins un vélo ou élément de vélo visible sur la photo.

La période de dépôt est la suivante : du 1^{er} au 26 juillet 2024.

Les photos pourront être récupérées par les déposants à partir du 1^{er} août 2024 s'ils le souhaitent. Les participants ne peuvent participer qu'une seule fois au jeu, et déposer qu'une seule photo sur un seul site.

2.2 – Validité de la participation

L'organisateur se réserve le droit d'éliminer du tirage au sort tout participant qui ne respecterait pas le présent règlement.

Article 3 : Droit à l'image et utilisation des photographies

Chaque participant déclare :

- Être l'auteur de la photo soumise ;
- Reconnaître avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion. Aussi, si une personne est représentée et qu'elle est identifiable, il faudra lui demander une autorisation pour la diffusion de son image en spécifiant dans quel cadre ces photos seront utilisées (voir modèle en annexe 1) ;
- Autoriser l'affichage de sa photo si cette dernière est sélectionnée au sein d'un des sites Maison France Services ainsi que sa publication sur les supports papiers et numériques gérés par Hautes Terres Communauté ;
- Autoriser Hautes Terres Communauté à communiqué son nom et prénom en légende de la photo.

La cession des droits est valable 12 mois à partir du 1^{er} août 2024.

Article 4 : Dotation

Le jeu-concours est doté d'un lot d'une valeur globale de 69 € offert par Hautes Terres Communauté, à savoir 1 mois de location Vélo à Assistance Electrique. Ce lot est valable 2 mois à partir du mois de septembre 2024, sous condition de disponibilité et d'éligibilité.

Article 5 : Déroulement du concours et Résultats

Le jury du jeu-concours sera composé des enfants inscrits à l'accueil de loisirs. Le choix se déroulera du lundi 29 au mardi 30 juillet, selon les sites. Le résultat des votes, pour les 4 photos gagnantes (1 par site), sera affiché le mercredi 31 juillet 2024 dans chaque Maison France Services à partir de 13h30. Le gagnant sera contacté par téléphone. Pour que l'élection de la photo gagnante puisse avoir lieu, il faut un minimum de 3 participants par site.

Article 6 : Limitation de responsabilité

Hautes Terres Communauté se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout évènement sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Article 7 : Contestation et litige

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française. La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.

Le lot ne peut donner lieu à aucune contestation de la part du participant. Le participant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre.